

VILLE
DE
SAINTE-FOY-LÈS-LYON

Secrétariat Général

CR/NC

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2018

Le conseil municipal, sous la présidence du Maire, Mme Véronique SARSELLI, M. ASTIER étant secrétaire, a, lors de la séance du 5 juillet 2018,

DONNÉ ACTE à Madame le Maire des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir accordée le 24 avril 2014.

1 – Subvention d'un logement social – 81 rue commandant Charcot HABITAT ET HUMANISME

ÉMIS, à la majorité (1 abstention : M. COATIVY), un avis favorable sur le principe du versement d'une subvention de 1 926 € à la Foncière d'Habitat et Humanisme pour l'acquisition en PLA-I d'un logement, **AUTORISÉ** Madame le Maire à signer toute décision et tout document afférent à la mise en place de cette subvention.

2 – Subvention de cinq logements sociaux – 95 rue commandant Charcot LYON MÉTROPOLE HABITAT - VEFA

ÉMIS, à la majorité (1 abstention : M. COATIVY), un avis favorable sur le principe du versement d'une subvention de 11 094 € à LYON MÉTROPOLE HABITAT, pour l'acquisition de cinq logements en PLUS et en PLAI, et **AUTORISÉ** Madame le Maire à signer toute décision et tout document afférent à la mise en place de cette subvention.

3 – Contrat mixité sociale

Proposition de deux amendements au contrat de mixité sociale de la part du groupe « Sainte Foy À venir »

Conformément à l'article 22 du règlement intérieur, le conseil municipal est appelé à décider la mise en délibération de ces amendements.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la mise en délibération de ces deux amendements.

- Le premier amendement « élargir la production de logements locatifs sociaux à l'ensemble du foncier bâti communal » a été rejeté.

25 voix CONTRE

(SARSELLI Véronique, ASTRE Joëlle, BAZAILLE Pascale (pouvoir ALLES Virginie), RODRIGUEZ Nicolas, GILLET Bernard (pouvoir PATTEIN Gérard), GIORDANO Maria, AKNIN Daniel, MOUSSA Catherine (pouvoir GRELARD Marie Josèphe), ASTIER Thibaut, BARRELLON Pierre, BOIRON Paola, BAVOZET Alain, GOUBET Célia, VINCENS-BOUGUEREAU Benjamin, LOCTIN Chantal, FUSARI Odile (pouvoir NOUHËN Chantal), MOMIN Bernard, CAUCHE Guy, PERNOLLET François, DUMONT Robert, COATIVY Muriel

9 voix POUR
LATHUILLIÈRE Yvette (pouvoir ISAAC-SIBILLE Cyrille)
ELEFTHERATOS Andromachi (TULOUP Hervé)
CAMINALE Florence (pouvoir PONTVIANNE Philippe)
VALENTINO André, REPLUMAZ Serge, VERDIER Jacqueline

Mme Magali VILLARET ne participe pas au vote

- Le second amendement « renforcer la prise en compte de l'intergénérationnel dans la production de logements locatifs sociaux » a été rejeté.

26 voix CONTRE

SARSELLI Véronique, ASTRE Joëlle, BAZAILLE Pascale (pouvoir ALLES Virginie), RODRIGUEZ Nicolas, GILLET Bernard (pouvoir PATTEIN Gérard), GIORDANO Maria, AKNIN Daniel, MOUSSA Catherine (pouvoir GRELARD Marie Josèphe), ASTIER Thibaut, BARRELLON Pierre,
BOIRON Paola, BAVOZET Alain, GOUBET Célia, VINCENS-BOUGUEREAU Benjamin, LOCTIN Chantal, FUSARI Odile (pouvoir NOUHËN Chantal), MOMIN Bernard, CAUCHE Guy, PERNOLLET François, DUMONT Robert, ELEFTHERATOS Andromachi, TULOUP Hervé

4 ABSTENTIONS

LATHUILLIÈRE Yvette (pouvoir ISAAC-SIBILLE Cyrille)
CAMINALE Florence (pouvoir PONTVIANNE Philippe)

4 voix POUR

COATIVY Muriel, VALENTINO André, REPLUMAZ Serge, VERDIER Jacqueline

Mme Magali VILLARET ne participe pas au vote

APPROUVÉ, à la majorité (3 abstentions : A. VALENTINO, S. REPLUMAZ, J. VERDIER et 3 voix contre : F. CAMINALE, pouvoir à F. CAMINALE pour P. PONTVIANNE, M. COATIVY), le contrat de mixité sociale de la commune de Sainte-Foy-lès-Lyon en partenariat avec l'État, la Métropole de Lyon et les bailleurs sociaux pour la prise en compte des contraintes et des spécificités du territoire en matière de production de logements sociaux et **AUTORISÉ** Madame le Maire à signer ledit contrat ainsi que tout acte nécessaire à sa mise en œuvre.

4 – Solde Contrat Enfance Jeunesse 2017 – Centres Sociaux Fidésiens et Maison des Jeunes et de la Culture - MJC

APPROUVÉ, à l'unanimité, le versement du solde de la participation financière de la Ville pour un montant de 24 608 €, pour les Centres Sociaux Fidésiens et de 1 164 €, pour la MJC.

5 – Marché public de fourniture et livraison de produits et matériels d'entretien – autorisation de signer le marché

AUTORISÉ, à l'unanimité, Madame le Maire à signer les contrats de fourniture et de livraison de produits et matériels d'entretien au nom de la Ville et du CCAS.

6 – Délibération budgétaire modificative n° 3

APPROUVÉ, à la majorité (2 abstentions : F. CAMINALE, pouvoir à F. CAMINALE pour P. PONTVIANNE), les décisions modificatives des sections de fonctionnement.

7 – Garantie d'emprunt au bénéfice d'IMMOBILIÈRE RHÔNE-ALPES – allée des Primevères

DONNÉ, à la majorité (2 abstentions : F. CAMINALE, pouvoir à F. CAMINALE pour P. PONTVIANNE), Mme VILLARET ne prenant pas part au vote, son accord pour apporter la garantie de la commune sur le prêt à contracter par la société anonyme d'habitations à loyer modéré IMMOBILIÈRE RHÔNE-ALPES auprès de la Caisse des Dépôts et consignations.

8 – Garantie d'emprunt au bénéfice d'IMMOBILIÈRE RHÔNE-ALPES – boulevard Baron du Marais

DONNÉ, à la majorité (2 abstentions : F. CAMINALE, pouvoir à F. CAMINALE pour P. PONTVIANNE), Mme VILLARET ne prenant pas part au vote, son accord pour apporter la garantie de la commune sur le prêt à contracter par la société anonyme d'habitations à loyer modéré IMMOBILIÈRE RHÔNE-ALPES auprès de la Caisse des Dépôts et consignations.

9 – Plate-forme mutualisée de dématérialisation des marchés – autorisation de signer la convention

AUTORISÉ, à l'unanimité, Madame le Maire à signer la convention relative à la plate-forme mutualisée de dématérialisation des marchés publics avec la Métropole de Lyon.

10 – Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique territoriale proposée par le CDG 69

APPROUVÉ, à l'unanimité, l'adhésion à la mission de médiation proposée par le C.D.G.69 et **AUTORISÉ** Madame le Maire à signer la convention correspondante avec le C.D.G.69.

11 – Modification du tableau des effectifs

APPROUVÉ, à l'unanimité, la modification du tableau des effectifs de la commune.

12 – Convention de participation à la protection sociale complémentaire des agents – risque prévoyance

CHOISI, à l'unanimité, à compter du 1^{er} septembre 2018, pour le risque « prévoyance », le niveau 2 de garantie, **AUTORISÉ** Madame le Maire à signer la convention correspondante avec le C.D.G.69 et **PRÉCISÉ** que les autres dispositions de la convention restent inchangées.

13 – Règlement de fonctionnement du KUBDO

APPROUVÉ, à l'unanimité, le nouveau règlement de fonctionnement de la piscine municipale.

14 – Prise en charge de l'indemnisation d'un sinistre relevant de la responsabilité civile de la Ville

ACCEPTÉ, à l'unanimité, la prise en charge par la Ville de la demande d'indemnisation et **AUTORISÉ** Madame le Maire à procéder au règlement et à la clôture de ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- 1 – Mme ELEFTHERATOS au sujet du projet de logement à Sainte-Thérèse
- 2 – M. REPLUMAZ au sujet de la Coupe du monde de football
- 3 – M. VALENTINO au sujet de la violence dans la société
- 4 – Mme COATIVY au sujet des travaux de la mairie
- 5 – Mme le Maire pour annoncer le départ d'Ingrid RANCHIN

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 23H22.

Sainte-Foy-lès-Lyon,
le 13 juillet 2018

Le Maire,

Véronique SARSELLI

- Les délibérations de la présente séance seront consultables en mairie après transmission en Préfecture.

- La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le jeudi 4 octobre 2018 à 19H00, salle du conseil municipal, Le Méridien.